

# Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS

Données établissement



Auto-évaluation (étape 1/5)



## Chapitre 1 : Moyen mis à disposition

Un produit hydro alcoolique (PHA) est-il disponible dans votre établissement ?	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Les PHA sont disponibles dans l'ensemble de l'établissement à des endroits stratégiques (entrée, salle à manger, couloir, hall d'accueil, salles de soins, vestiaire, lingerie, locaux utilitaires sales, chariot de soins, de nursing, de bionettoyage, local de stockage des déchets...)	<input type="radio"/> Oui, à tous les endroits stratégiques <input type="radio"/> Oui, partiellement installés aux endroits stratégiques <input type="radio"/> Non, les PHA ne sont pas installés aux endroits stratégiques
Les PHA sont disponibles dans différents modèles (flacons à poser, distributeurs muraux, flacons de poche)	<input type="radio"/> Oui, Les PHA sont disponibles en plusieurs modèles différents, dont un modèle de poche <input type="radio"/> Oui, les PHA sont disponibles en plusieurs modèles sans modèle de poche <input type="radio"/> Non / je ne sais pas
Une organisation est définie pour vérifier en continu les distributeurs et les approvisionner si besoin (la fréquence est défini, une personne / ou une catégorie de personnel est particulièrement en charge de cette tâche, ou les stocks sont en accès libre 24/24H)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Il est efficace contre les virus (la norme EN 14476 est revendiquée par le produit)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Lors du renouvellement du produit, le choix est guidé par des essais de tolérance et l'avis des professionnels est requis	<input type="radio"/> Oui, j'ai plusieurs choix possibles, je peux en changer s'il ne convient pas <input type="radio"/> Non, mais j'ai la possibilité d'effectuer des tests et de choisir un produit <input type="radio"/> Non, car nous n'avons pas le choix du produit que l'on commande

## Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS

Données établissement



Auto-évaluation (étape 2/5)



### Chapitre 2 : Organisation / Expertise / Culture

Votre établissement peut-il faire appel à des professionnels possédant une compétence en prévention des infections associées aux soins ?

- Oui  
 Non

Si oui, précisez le type d'expertise à laquelle vous avez accès

- Vous êtes rattachés à un hôpital et disposez de l'expertise de l'équipe d'hygiène hospitalière (EOHH)
- Une équipe d'hygiène hospitalière (EOHH) intervient régulièrement au sein de votre établissement par convention
- Une équipe mobile d'hygiène de territoire (EMH) ou un réseau territorial en hygiène (RTH) intervient régulièrement par convention au sein de votre établissement \*
- \* l'appel ponctuel au CPIAS de votre région ne doit pas être considéré comme une EMH*
- Vous avez accès à un consultant externe en hygiène hospitalière et prévention des IAS (ex : société privée de conseil) qui intervient à la demande \*
- \* ne pas considérer les interventions les fournisseurs/commerciaux comme des consultants externes*
- Vous disposez d'une expertise centralisée au sein de votre groupe / votre association qui peut être sollicitée sur le sujet de la prévention des IAS

<p>Votre établissement a-t-il identifié une ou des personnes en charge de la prévention des infections associées aux soins (ex : correspondant « hygiène ») ?</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>Si oui, indiquez qui est en charge de la promotion de l'hygiène des mains (il est possible de cocher plusieurs cases si plusieurs personnes assurent cette promotion)</p>	<p><input type="checkbox"/> Infirmiers coordonnateurs(trices) ou cadre coordonnateur  <input type="checkbox"/> Médecin coordonnateur de la structure  <input type="checkbox"/> Correspondant en hygiène de l'établissement (un salarié qui a reçu une formation spécifique pour la prévention des risques infectieux)  <input type="checkbox"/> Un(e) infirmier(e) hygiéniste dédié (e)/relié (e) à la structure et qui intervient à périodicité définie (équipe mobile, réseau, convention avec une EOH...)  <input type="checkbox"/> Directeur responsable de la structure  <input type="checkbox"/> Pharmacien/médecin hygiéniste (EMH /EOH)  <input type="checkbox"/> Autres (ex : responsable qualité)</p>
<p>Votre établissement peut-il démontrer son soutien à la promotion de l'hygiène des mains ?</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>Si oui, parmi les actions suivantes, lesquelles avez-vous mises en place :</p>	<p><input type="checkbox"/> Déclaration écrite de soutien / charte d'engagement pour améliorer l'utilisation des produits hydroalcooliques  <input type="checkbox"/> Intégration du respect de l'hygiène des mains dans la fiche de poste des salariés ou dans le règlement intérieur  <input type="checkbox"/> La promotion de l'hygiène des mains est incluse dans les fonctions du médecin coordonnateur (ex : inscrite au contrat de travail, dans la fiche de poste ..).  <input type="checkbox"/> La promotion de l'hygiène des mains est incluse dans la fiche de poste du coordonnateur en soins infirmiers  <input type="checkbox"/> L'encadrement évalue le respect des opportunités d'hygiène des mains (ex : audit, jeux sérieux, quizz de connaissance...) ...  <input type="checkbox"/> Les données de consommation des PHA sont examinées lors de réunions de direction ou de qualité, conseil de vie social  <input type="checkbox"/> Un protocole hygiène des mains ou un référentiel concernant la technique et les opportunités est disponible et consultable par le personnel  <input type="checkbox"/> Les familles des résidents sont régulièrement impliquées dans la promotion de l'hygiène des mains</p>
<p>Votre établissement surveille-t-il une ou plusieurs infections associées aux soins ?</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>
<p>Si oui, indiquez quelles sont les pathologies infectieuses qui font l'objet d'un suivi (cochez toutes les cases appropriées)</p>	<p><input type="checkbox"/> Les épidémies d'IRA (COVID-19 y compris) ou de GEA  <input type="checkbox"/> Les bactéries résistantes aux antibiotiques  <input type="checkbox"/> Les infections à <i>C. difficile</i>  <input type="checkbox"/> Les infections urinaires</p>
<p>Votre établissement utilise ses données de surveillance des infections associées aux soins pour améliorer / planifier des actions de promotion de l'hygiène des mains ?</p>	<p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p>

## Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS

Données établissement



Auto-évaluation (étape 3/5)



### Chapitre 3 : Actions de formation et de promotion

Des actions de formation et de promotion de l'hygiène des mains sont planifiées et renouvelées régulièrement ?

- Annuellement
- Tous les 2 ans
- Tous les 3 ans
- Moins souvent
- Jamais

Votre établissement utilise-t-il des ressources et du matériel pédagogique pour la formation et la promotion de l'hygiène des mains ?

- Oui
- Non

Si oui, indiquez lesquels (cochez toutes les réponses qui s'appliquent / plusieurs réponses possibles)

- Caisson pédagogique
- Film pédagogique (ex : video des étapes du geste d'HDM)
- Campagne d'information pour les Résidents et les familles les sensibilisant aux opportunités d'hygiène des mains de la vie courante (ex : avant de manger, après être allé aux toilettes ...)
- Actions ludiques (jeux de cartes, jeux de société, serious game, quiz , photos pièges ...)
- E Learning (sur l'hygiène des mains et les précautions standard)
- Unité mobile de formation (ex : caméra qui enregistre le geste ) ou autres outils de simulation ( ex : chambre des erreurs...)

## Autoévaluation Hygiène des mains en ESMS

Données établissement



Auto-évaluation (étape 4/5)



### Chapitre 4 : Actions pour améliorer l'utilisation / communication d'informations au personnel

Votre établissement a-t-il mis en place des actions de communication pour favoriser le respect des consignes d'hygiène des mains ?

- Oui  
 Non

Si oui, indiquez quelles actions sont en place (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Actions lors de la journée du 5 mai (journée mondiale de l'hygiène des mains). Semaine de sécurité patient
- Utilisation d'un outil de communication sur l'hygiène des mains pour les résidents et leur famille
- Utilisation d'un outil standardisé d'évaluation pour mesurer les opportunités d'hygiène des mains (ex : pulp-friction)
- Affichage dans la structure ou présentation en réunion d'équipes des consommations de PHA en nombre d'opportunités par journée de présence d'un résident (ex : affiche PRIMO)
- Mise en oeuvre d'une intervention spécifique pour améliorer l'utilisation des PHA



Précédent

Envoyer